

Racine annonce la nomination de quatre nouvelles conseils

Racine nomme quatre nouvelles conseils au sein de son bureau parisien : **Sonia Oudjhani-Rogez** (Banque, Finance & Assurance), **Anne Rogez** (Droit économique), **Florence Terroux** (Droit social) et **Estelle Leclerc** (Concurrence).

Ces nominations interviennent dans le cadre du programme de « counselship » mis en place depuis 2007, dédié à la valorisation, par le cabinet Racine, de l'expérience et du parcours de ses collaborateurs.

Cette distinction est le reflet d'une grande compétence technique, d'une forte implication dans les dossiers et une multitude d'activités transverses comme le recrutement ou les actions de communication des différents départements.

Le bureau parisien de Racine compte désormais 22 conseils qui interviennent dans tous les domaines du droit des affaires.

Banque, Finance & Assurance

Sonia Oudjhani-Rogez est spécialisée en réglementation bancaire et financière, avec une expérience contentieuse reconnue tant devant les autorités de supervision (AMF, ACPR) que devant les juridictions judiciaires.

Sonia Oudjhani-Rogez dispose d'une forte expertise en matière de services de paiement et cryptomonnaies, accompagnant de nombreuses entreprises dans ces secteurs. Elle intervient dans des dossiers de structuration d'établissements financiers (établissements de crédit, sociétés de financement, prestataires de services de paiement), de monopole bancaire, de services de paiement, et conseille ses clients sur la mise en place de procédures internes (contrôle interne, contrôle des risques, lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, etc.).

Sonia est titulaire d'un Master 2 en Droit financier de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et d'un Master 2 en Droit des Affaires de l'Université Paris Dauphine-PSL. Sonia est avocate depuis 2014 et a rejoint Racine en 2020. Elle est référencée en tant que « Ones to Watch » dans le classement Best Lawyers 2024.

Droit économique

Anne Rogez conseille les clients en matière de droit économique. Ses compétences couvrent le droit des contrats, le droit de la concurrence (ententes, cartels et abus de domination), le droit de la distribution (réseaux de distribution, négociations commerciales et pratiques restrictives) et le droit de la consommation (règles de protection des consommateurs, droit de la publicité et de la promotion des ventes).

Anne accompagne efficacement les clients dans la résolution de leurs problématiques commerciales complexes. Elle intervient, tant en conseil qu'en contentieux, auprès d'entreprises françaises et internationales.

Titulaire d'un Master 2 en Contentieux européens de l'Université Paris II Panthéon-Assas, Anne est avocate depuis 2014 et a rejoint Racine en 2021. Elle est référencée en tant que « Ones to Watch » dans le classement Best Lawyers 2024.

Droit social

Spécialiste en droit social, **Florence Terroux** accompagne des clients français et internationaux tant en matière de conseil que de contentieux. Florence a développé une compétence particulière en matière de mise en œuvre des procédures d'alerte professionnelle et de conduite des enquêtes internes, de négociation de départ et de contentieux individuels ou collectifs à risque.

Docteur en Droit privé de l'Université Paris X, elle est avocate au Barreau de Paris depuis 2016 et a rejoint Racine en 2021.

Concurrence

Estelle Leclerc intervient sur tous les aspects du droit français et européen de la concurrence, notamment le contrôle des concentrations, les ententes verticales et horizontales et les abus de position dominante. Elle conseille des entreprises françaises et étrangères dans un large éventail de secteurs, en particulier dans les secteurs de l'agroalimentaire, de la distribution, du luxe, et des nouvelles mobilités.

Estelle Leclerc est diplômée de l'EDHEC Business School (Grande Ecole). Elle est titulaire d'un Master 2 en Droit des Affaires et Économie de l'Université Paris II Panthéon-Assas, d'un Master 2 en Droit des Affaires de l'Université Catholique de Lille.

Elle est avocate au barreau de Paris depuis 2015 et a rejoint Racine en 2021. Elle est référencée en tant que « Ones to Watch » dans le classement Best Lawyers 2024.

Xavier Rollet et Frédéric Broud, avocats associés et *managing partners* de Racine :

*« Racine a, de longue date, mis en place un programme ambitieux de *counselship* qui valorise et récompense le travail de ses meilleurs collaborateurs. Nos nouvelles *counsels*, Sonia, Anne, Florence et Estelle, représentent une nouvelle génération d'avocates et la relève du cabinet Racine. Nous continuerons à les accompagner dans leur développement professionnel ».*

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 250 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution. RACINE est membre du réseau international d'avocats Multilaw, ainsi que d'OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.